



D'une dent creuse à un environnement de vie durable et partagé au cœur des Marolles

5 logements à finalité sociale, 4 logements de transit, un espace de coworking, des jardins collectifs intérieurs et suspendus, un nouvel accès à la Salle de sports de l'école Baron Steens, un parking vélo, ... un projet de requalification de l'espace va voir le jour au 275 rue Haute ! 2.450.000€ sont investis par la Ville de Bruxelles, le CPAS de la Ville de Bruxelles et la Région pour faire revivre cet espace en plein cœur des Marolles. Techniques de construction vertes, innovations circulaires et finesses architecturales permettront d'offrir un nouvel espace de vie de grande qualité.

Le Contrat de Quartier Durable des Marolles dévoile un de ses projets phares pour les habitants du quartier : le 275 rue Haute. Grâce à un investissement de 2.450.000€, l'équipe Makker Architecten & Gutierrez Delafuente, lauréate de l'appel à projets, reconstruira prochainement cette dent creuse. Ce projet permettra de créer un lieu durable et partagé mêlant logements à finalité sociale, espaces de travail, jardins collectifs et infrastructures communautaires.

« Avec le 275 rue Haute, le Contrat de Quartier Durable des Marolles vise à répondre aux demandes exprimées par les habitants : offrir des logements et des équipements collectifs de qualité, confortables et accessibles au sein d'un environnement vert, innovant et durable. Ce projet "hors norme" au cœur des Marolles est le symbole de l'ambition de la Ville de Bruxelles. Le projet propose des réponses concrètes pour contribuer à la question de l'urgence climatique et sociale. Parmi les 5 propositions présentées lors du concours d'architecture, le projet lauréat s'est distingué pour proposer le meilleur d'une ville toujours plus agréable à vivre, plus solidaire, plus verte et résiliente » explique **Arnaud Pinxteren**, Echevin de la Rénovation Urbaine.

Le projet 275 rue Haute prévoit la construction de 3 volumes qui viendront s'intégrer parfaitement au tissu urbain existant. Plus qu'une réalisation d'une finesse architecturale remarquable, une vision circulaire est développée avec des techniques durables comme une ossature en bois, une couche primaire extérieure innovante pour favoriser l'étanchéité à l'eau et à l'air, une isolation performante du bâtiment, etc ...

« A travers ce projet, nous développons deux volets de la politique de logement de la Ville de Bruxelles. D'une part, la Régie foncière continue à étendre son parc locatif résidentiel; accessible, qualitatif et répondant aux strictes exigences environnementales ; ainsi nous poursuivons le combat contre la pénurie de logements entamé lors des législatures précédentes. D'autre part, cette opération permet de requalifier un espace qui était jusque-là en partie inutilisé, contribuant ainsi à lutter contre les chancre et les biens à l'abandon » ajoute **Lydia Mutyebele Ngoi**, Echevine du Logement, de l'Egalité des chances et du Patrimoine public.

Les lieux sont pensés pour répondre à des fonctions multiples et attendues dans le quartier au sein d'une cohabitation harmonieuse. Des équipements communautaires sont prévus pour rendre le lieu ouvert sur la Ville et accessible à tou.te.s, PMR compris. Un accès à la salle de sports de l'école Baron

Steens sera aménagé ainsi que la rénovation des douches et sanitaires au sous-sol. Il permettra d'ouvrir cette infrastructure sportive aux habitants et associations en dehors des heures scolaires.

« Un enseignement de qualité nécessite notamment des infrastructures adaptées et accueillantes qui permettent aux élèves et au personnel de travailler dans des conditions optimales. En rénovant la salle de port ainsi que les douches et sanitaires au sous-sol, et en permettant aux habitants du quartier d'avoir accès à la salle de sports de l'école en dehors des heures de cours, on embellit à la fois le cadre scolaire et on permet à la population de bénéficier d'installations sportives de proximité. Un bel exemple d'optimisation de l'utilisation des locaux scolaires et d'ouverture de l'école sur le quartier ! » se réjouit **Faouzia Hariche**, Echevine de l'instruction publique francophone.

Le projet lauréat a été présenté aux membres de la commission de quartier des Marolles, le mercredi 23 septembre et a été accueilli avec enthousiasme par l'ensemble des participants. La phase d'étude va se poursuivre jusqu'au dépôt du dossier de demande de Permis d'Urbanisme prévu pour le premier semestre de 2021. Les travaux du 275 rue Haute devraient débuter au courant de l'année 2023.

« En plus des cinq logements de la Régie Foncière, le projet rue Haute comptera quatre logements de transit. Il est essentiel pour le CPAS de répondre de manière concrète à l'urgence sociale. Le renforcement et l'augmentation du nombre de logements de transit a pour objectif d'éviter que les personnes en situation d'urgence ou précarisées ne se retrouvent à la rue : familles monoparentales, familles nombreuses, étudiants, personnes âgées qui peinent, plus encore que les autres, à trouver des logements conformes à leurs besoins. Les femmes y sont malheureusement de plus en plus représentées également. Ces quatre logements s'ajoutent aux 77 logements de transit déjà gérés par le CPAS de la Ville de Bruxelles. C'est d'ailleurs une de nos priorités durant cette législature. » conclut **Khalid Zian**, Président du CPAS.

Contact :

Jérémie Spinazze, Porte-parole d'Arnaud Pinxteren, 0493 65 35 52.

Youri Maury, Porte-parole de Lydia Mutyebele Ngoi, 0474 49 56 53.

Nicolas Manzone, Porte-parole de Faouzia Hariche, 0474 67 52 06.

Florence Cabrera, Porte-parole de Khalid Zian, 0475 48 50 54.